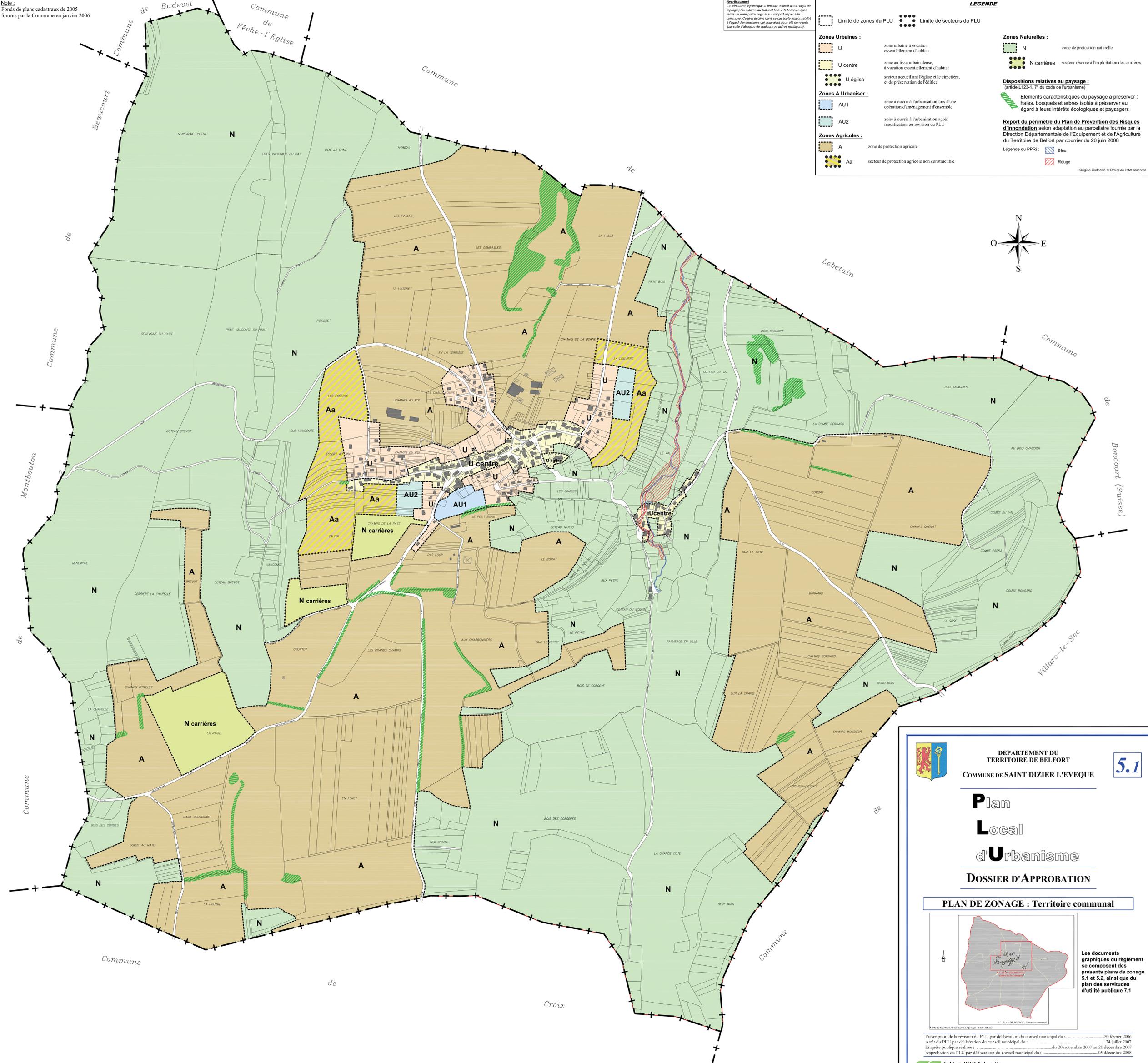


Note :
Fonds de plans cadastraux de 2005
fournis par la Commune en janvier 2006

Avertissement
Ce cartouche signifie que le présent dossier a fait l'objet de
photocopie effectuée par Cabinet RUEZ & Associés qui a
remis un exemplaire original sur support papier à la
commune. Celui-ci décline dans ce cas toute responsabilité
à l'égard d'exemplaires qui pourraient avoir été dérivés
(par suite d'absence de couleurs ou autres malentendus).

LEGENDE

	Limite de zones du PLU		Limite de secteurs du PLU
Zones Urbaines :			
	U	zone urbaine à vocation essentiellement d'habitat	
	U centre	zone au tissu urbain dense, à vocation essentiellement d'habitat	
	U église	secteur accueillant l'église et le cimetière, et de préservation de l'édifice	
Zones A Urbaniser :			
	AU1	zone à ouvrir à l'urbanisation lors d'une opération d'aménagement d'ensemble	
	AU2	zone à ouvrir à l'urbanisation après modification ou révision du PLU	
Zones Agricoles :			
	A	zone de protection agricole	
	Aa	secteur de protection agricole non constructible	
Zones Naturelles :			
	N	zone de protection naturelle	
	N carrières	secteur réservé à l'exploitation des carrières	
Dispositions relatives au paysage : (article L123-1, 7° du code de l'urbanisme)			
	Éléments caractéristiques du paysage à préserver : haies, bosquets et arbres isolés à préserver eu égard à leurs intérêts écologiques et paysagers		
Report du périmètre du Plan de Prévention des Risques d'inondation selon adaptation au parcellaire fournie par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture du Territoire de Belfort par courrier du 20 juin 2008			
	Bleu		
	Rouge		





DEPARTEMENT DU
TERRITOIRE DE BELFORT

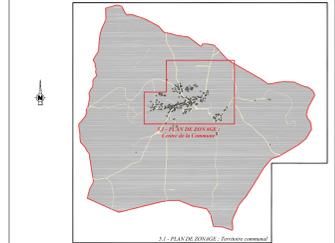
COMMUNE DE SAINT-DIZIER L'ÉVÊQUE



Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER D'APPROBATION

PLAN DE ZONAGE : Territoire communal



Les documents graphiques du règlement se composent des présents plans de zonage 5.1 et 5.2, ainsi que du plan des servitudes d'utilité publique 7.1

Prescription de la révision du PLU par délibération du conseil municipal du : 20 février 2006

Arrêt du PLU par délibération du conseil municipal du : 24 juillet 2007

Enquête publique réalisée : du 20 novembre 2007 au 21 décembre 2007

Approbation du PLU par délibération du conseil municipal du : 05 décembre 2008



Cabinet RUEZ & Associés
SARL de Gombres-experts fonciers
19, Rue du Maréchal Luchès - 23300 MONTBELLIARD
tél. 03-81-91-72-03 - fax. 03-81-91-31-99

05082 - Septembre 2008

Echelle : 1 / 5 000